



Bulletin mensuel du maire 9^e édition

Bonjour chers citoyennes et citoyens de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Il me fait plaisir de partager la 9^e édition du mon bulletin mensuel. Comme mentionné précédemment, l'objectif de celui-ci est de promouvoir la transparence et miser sur la communication en continu avec nos citoyens. N'oubliez pas que ce bulletin ne se veut pas une liste exhaustive du travail accompli lors du dernier mois, plutôt, il s'agit d'un résumé de quelques faits saillants à retenir. Comme toujours, j'espère que les informations partagées vous seront utiles et que vous n'hésitez pas à m'interpeller si vous avez des questions.



Îlots multimatières (poubelles)

Comme vous le savez peut-être chaque printemps, la municipalité organise une activité communautaire menée par des bénévoles qui a pour but de faire la collecte des déchets aux abords de nos routes ainsi que dans nos espaces publics. Cette activité est menée dans le cadre de la journée de la terre. Je tiens à dire un gros merci à ceux qui prennent le temps de venir prêter main forte – vos efforts sont grandement appréciés.

Toujours est-il que malgré cette implication communautaire et nos efforts continus de conscientisation l'accumulation de déchets le long de nos routes demeure problématique. À la lumière de ce constat, et dans une optique de vouloir offrir à la population de la municipalité ainsi qu'à ceux de passage sur notre territoire toutes les occasions possibles pour disposer de leurs déchets de façon appropriée, le conseil municipal a récemment fait l'achat de trois îlots multimatières (poubelles) qui seront placés à des endroits stratégiques sur notre territoire. Ces îlots seront accompagnés de signalisation incitant les gens à les utiliser.

Je profite de l'occasion pour rappeler aux lecteurs que les petits gestes de chacun peuvent faire une grosse différence alors je vous encourage tous à garder l'œil ouvert pour ces îlots ainsi que la signalisation qui les accompagnera et d'en faire l'utilisation de façon appropriée.

Nouvelle piste à rouleaux (pumptrack) au parc municipal

Le mois dernier lors de mon bulletin du maire, je vous annonçais l'octroi d'un contrat à Tessier Récréo-Parc/TempsLibre pour la construction de notre piste à rouleaux (pumptrack) qui viendrait s'ajouter à nos infrastructures récréatives existantes. Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'à peine 5 semaines après de l'octroi du contrat les travaux d'installation de notre nouvelle piste à rouleau sont pratiquement terminés! Nous passons maintenant à l'étape de l'hydro-ensemencement qui débutera dès la semaine prochaine. Bien que je sache qu'il risque d'avoir beaucoup d'engouement et que plusieurs voudront aller faire l'essai de cette nouvelle infrastructure municipale, je vous demanderais de bien vouloir patienter quelques semaines encore afin de pouvoir s'assurer que l'asphalte soit bien durci et que le gazon soit établi.

Je vous rappelle que ce projet est réalisé en grande partie grâce à l'octroi d'une subvention de **deux cent mille dollars** venant de la MRC Vallée de la Gatineau dans le cadre du Fonds régions et ruralités (volet 3).

Je souhaite profondément que cette nouvelle infrastructure récréative, qui est la première de son genre dans notre MRC, soit une source de grande fierté pour l'ensemble de notre population et une fois de plus renforce notre statut comme pôle touristique par excellence pour toute la région.

Inspection des bandes riveraines à l'aide de drone

En juin 2025 la municipalité a octroyé un contrat pour faire la cartographie par drones des marges riveraines ainsi que la ligne des hautes eaux sur le Lac Sainte-Marie. Cette initiative s'insérait dans une plus grande démarche de la part de la municipalité afin de bien comprendre et répertorier la situation actuelle ainsi que de recueillir des informations qui nous permettraient d'entreprendre d'abord et avant tout des efforts de conscientisation auprès de notre population pour ce qui est des divers usages permis ou non dans ces espaces, et ce selon les consignes provenant du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs plus particulièrement le RMUN (Règlement sur l'encadrement d'activités sous la responsabilité des municipalité réalisées dans des milieux hydriques et sur des ouvrages de protection contre les inondations).

Dans les dernières semaines, nous avons procédé à l'envoi d'information plus détaillée aux divers propriétaires fonciers concernés en les invitant à prendre rendez-vous avec notre inspectrice municipale, Mme Élyse Boucher, afin qu'elle puisse répondre de façon plus particulière à toute question. J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec Mme Boucher aujourd'hui et cette dernière a confirmé que le tout va de bon train. Je vous encourage

donc à ne pas hésiter à prendre rendez-vous afin d'obtenir tous les éclaircissements nécessaires.

Mot de la fin

N'oubliez pas que si vous avez des questions pour le conseil municipal, vous avez la possibilité de nous les faire parvenir par courriel, via la boîte de réception de la direction générale, à l'adresse dg@lac-sainte-marie.com. L'avantage de cette approche est que nous pourrions préparer une réponse complète et détaillée. Si ce n'est pas possible, vous pouvez toujours profiter d'une des deux périodes de questions qui ont lieu à chaque conseil municipal. Cela dit, le cas échéant, il est possible que nous ne puissions vous fournir une réponse détaillée sur le champ. Si c'est le cas, nous nous assurerons de faire le suivi avec vous dans les jours suivants le conseil.

Si vous ne l'aviez pas constaté déjà, le marché d'été sous notre pavillon des artisans est de retour ! Je vous invite à venir encourager nos producteurs locaux. Le marché se tient tous les samedis matin entre 9h et midi. Un petit rappel que la prochaine édition de l'exposition d'art « Arts aux bords du Lac » se tiendra samedi le 5 septembre, je vous encourage à passer encourager les artisans d'ici.

Marc Beaudoin,

Maire, Lac-Sainte-Marie